



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Les enseignants non remplacés

Question écrite n° 12069

Texte de la question

M. Jean-Hugues Ratenon interroge M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la question des enseignants non remplacés. Selon les syndicats, il manquerait au moins un professeur dans 48 % des collèges et lycées et les conditions de travail des lycéens et collégiens sont dégradées notamment à cause des classes surchargées. Par ailleurs, lors de sa venue officielle à La Réunion, M. le ministre a annoncé une enveloppe pour le pacte enseignant mais a ignoré le problème central, celui des enseignants réunionnais mutés dans l'Hexagone alors qu'il y a des postes vacants. Des situations qui engendrent des souffrances et des drames familiaux sur lesquelles les parlementaires sont régulièrement interpellés. Il lui demande ce qu'il pense de sa proposition pour que les nouveaux lauréats de l'éducation nationale soient prioritaires pour enseigner dans leur île au lieu d'avoir recours à des contractuels extérieurs.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Hugues Ratenon](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12069

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : [Éducation et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 octobre 2023](#), page 8937

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)